

Affaire suivie par Denis Prince (06.70.37.58.23)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER CENTRE-VILLE DU 16 DÉCEMBRE 2016

L'Assemblée de quartier du Centre-Ville s'est tenue le vendredi 16 décembre, à 19h, dans la salle de conférences de l'abbaye Saint-Germain.

Etaient présents :

Guy Paris	Maire-Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité
Joelle Richet	Élue référente en charge du quartier
Jean-Philippe Bailly	Elu en charge du quartier
Annick Picard	Présidente du Conseil de quartier
Patrick Hardouin	Suppléant à la Commission de quartiers
Pascal Vayne	Membre du Conseil de quartier

Etaient absents excusés :

Guy Férez	Maire d'Auxerre
Christian Joubert	Représentant à la Commission de quartiers
Souleymane Koné	Membre du Conseil de quartier

et 64 habitants.

Ordre du jour :

1. Ouverture par Monsieur Guy Paris
2. Bilan du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire
4. Échanges avec les habitants
5. Elections

1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris

L'Assemblée est ouverte par Monsieur Guy Paris, adjoint en charge de la Citoyenneté. Il excuse Monsieur le Maire, retenu hors d'Auxerre.

Il remercie les habitants de leur présence et constate leur intérêt sans cesse renouvelé pour leur quartier.

Il rappelle que le quartier Centre-Ville est un quartier particulier qui présente une grande attractivité pour l'ensemble des Auxerrois.

Cette Assemblée est l'occasion de s'adresser au Maire ou au premier adjoint, aux conseillers municipaux ainsi qu'aux conseillers de quartier afin de faire le point sur les différents projets qui concernent le quartier et, cette année, de renouveler les représentants des habitants.

Il rappelle que les membres qui composent le Conseil de quartier se sont montrés très soucieux de la qualité de vie dans le quartier.

Puis il évoque les projets qui seront portés par l'équipe municipale au cours des prochains mois :

- La loi « zéro phyto » entrera en application à compter du 1^{er} janvier 2017. Elle impliquera de grands changements tant pour les employés municipaux que pour les habitants d'Auxerre. Il conviendra de s'habituer à la présence de l'herbe dans la ville et de nombreux riverains auront le sentiment que les rues sont moins entretenues. Les riverains seront probablement incités à entretenir le trottoir devant leur maison.
- La définition du projet d'aménagement de la place des Cordeliers
La concertation est démarrée. Elle permettra de recueillir les avis et attentes des Auxerrois et de proposer un beau projet d'aménagement.
- Le Plan Local d'Urbanisme
Il sera validé lors du prochain Conseil Municipal. Il permettra de requalifier différentes zones du quartier et nécessitera des moments forts de concertation.
- Le projet de réaménagement du quartier des Montardoins et le projet de réhabilitation de l'ancienne usine Guillet ; l'aménagement du secteur des silos du Batardeau n'est pas encore à l'ordre du jour ;
- L'aménagement de la porte de Paris et l'aménagement de la gare routière dès le printemps.
- L'aménagement des abords de la gare SNCF et de la friche industrielle.

2/ Bilan du Conseil de quartier par la présidente

La présidente du Conseil de quartier souligne le travail accompli par le Conseil de quartier depuis l'Assemblée de quartier de février 2016.

Elle évoque plus particulièrement le projet de réaménagement de l'ancien parking à vélos du lycée Jacques-Amyot qui s'est terminé à la mi décembre.
Ce nouvel espace semble déjà donner satisfaction, tant aux lycéens qu'aux habitants.

Puis elle donne la parole aux conseillers de quartier.

Patrice Vayne constate qu'il existe, en centre ville, un grand nombre de petits logements, souvent aménagés à la hâte ou en mauvais état. Ceux-ci sont la propriété de particuliers et sont souvent loués à des personnes en grande difficulté.
Cette situation, socialement inacceptable, génère régulièrement des difficultés de voisinage et concourt à donner une image négative du centre ville.

Il appartient aux habitants de s'impliquer dans la vie de quartier, de s'approprier leur rue, de se sentir citoyen, de créer du lien avec tout ce qui existe à Auxerre.
Il pense qu'il serait intéressant que riverains, force publique, services de la Ville se rencontrent afin de réfléchir à des actions concertées.

Au sujet du square du lycée Jacques-Amyot, il explique que le projet présenté par le Conseil de quartier visait à palier les difficultés de relations entre les voisins du lycée et la population de jeunes. C'est une manière positive de répondre tant aux jeunes qu'aux riverains.

Patrick Hardouin constate que la population de la ville diminue et que celle de la Communauté d'Agglomération reste stable. Il en déduit que la ville est sinistrée, que la situation de l'emploi est dramatique et que le commerce est en très grande difficulté.

Il estime que c'est une erreur d'avoir transféré le marché hebdomadaire à l'Arquebuse et propose de le réinstaller en cœur de ville afin de redynamiser le commerce du Centre-Ville.

3/ Communication de Monsieur le premier Adjoint

Guy Paris remercie les conseillers de quartier pour leurs interventions ainsi que pour les pistes de travail qu'ils proposent.

Mise en place en 2002, la démarche de la Démocratie de Proximité évolue au fil des années en fonction des implications de chacun. Cette démarche est complémentaire à l'action du Conseil Municipal.

Il rappelle que les Conseils de quartiers peuvent jouer un rôle important et faciliter la relation entre les élus municipaux, les habitants et les institutions du quartier comme ce fût le cas pour le lycée Jacques-Amyot et son proviseur.

Il invite les habitants à s'impliquer dans un tel dispositif et donne la parole aux habitants présents afin qu'ils puissent poser leurs questions.

4/ Échanges avec les habitants

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse
Démarche participative	Pourquoi participer aux Conseils de quartiers ? On n'écoute pas les avis des Auxerrois. Les commerces disparaissent. C'est une fausse concertation.	Guy Paris répond que Monsieur le Maire sollicite régulièrement les Auxerrois avant de conduire des projets d'urbanisme importants. Ce fût le cas pour la place Saint-Etienne ou les quais, ce sera le cas pour l'aménagement de la place des Cordeliers, de la porte de Paris ou des Montardoins.
Budget municipal	Quel projet justifie l'augmentation des impôts locaux ?	Compte tenu de la baisse des dotations de l'État, la Ville d'Auxerre est dans la norme nationale des villes de même importance.
Projet économique	Comment augmenter les recettes (hors impôts) de la Ville ? Quel projet économique pour la Ville ? Il existe des solutions économiques alternatives. Il y a urgence à aménager le Centre-Ville et à soutenir les commerçants.	Guy Paris précise que la compétence économique appartient à la Région et à la Communauté d'Agglomération. La Ville conduit des recherches de financements complémentaires. Toutes les villes de France se retrouvent plus ou moins en difficultés. Une réflexion est en cours sur – l'engagement des citoyens, – des projets avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie, – le développement touristique.

Paupérisation du Centre-Ville	Pourquoi n'y a-t-il pas de services sociaux dans le cœur de ville ?	Guy Paris évoque la création d'un Centre Social en Centre-Ville, projet en cours.
Stationnement	Peut-on utiliser l'ancien bâtiment industriel (Manufacture) de la rue d'Egleny comme parking ?	Guy Paris note la remarque et confirme que c'est une piste à étudier.
Façades	Il faudrait inciter les riverains à nettoyer leurs façades et à faire des travaux.	Guy Paris confirme qu'après une démarche de renouvellement urbain dans les quartiers périphériques, une initiative identique doit être conduite en cœur de Ville et concernera les 900 logements vacants.
Allée des Courtillières	Peut-on cacher les murs sales par de la végétation ?	Guy Paris répond que cela semble tout à fait envisageable.
Quartier de la bibliothèque	Un changement des lampadaires a été effectué mais ils éclairent très mal et sont cachés par la végétation.	Guy Paris explique que le remplacement des lampadaires par des « leds » permet un meilleur éclairage ainsi qu'une économie d'énergie. La perception est différente mais vérifier que la végétation ne soit pas trop gênante.
Commerces	Comment faire revenir des commerces de bouche en Centre-Ville ? Compteurs Linky, demande de réunion publique.	Guy Paris répond que la Ville propose mais il faut aussi amener la clientèle. Un travail est mené avec les commerçants du marché pour une ouverture le samedi matin. Les compteurs se mettront en place. La réunion publique sera organisée.
Les quais	La bande végétalisée entre voie des piétons et voie des vélos n'est pas respectée.	Guy Paris répond par l'affirmative. Il est question de la remplacer par un revêtement minéral.
Vélos	Des vélos circulent sur les trottoirs de la rue d'Egleny.	Guy Paris revient sur les problèmes de civisme difficiles à gérer.
Parking du pont	Éclairage du parking du pont : possibilité d'installer des détecteurs de présence.	Guy Paris note l'idée et demandera aux services de la Ville de l'étudier.
Rue Campan	Demande de ralentisseurs, rue d'Ardillièrre.	Guy Paris explique qu'il n'est pas possible de placer des ralentisseurs dans chaque rue et rappelle que leur installation crée aussi des nuisances.
Personnel de la Ville	Où sont nos jardiniers ?	Guy Paris rappelle ce qui a été évoqué en préambule de cette Assemblée concernant la « loi zéro phyto » et confirme que la situation financière amène à une réduction du personnel.

5/ Elections

L'Assemblée est élective. Guy Paris demande aux membres sortants s'ils souhaitent être candidats, cette même invitation est adressée aux habitants présents dans la salle.

Sont candidats : Martine Barbarin, Robert Béas, Juliette Christophe, Georges Dugenne, Pascal Durville, Patrice Lambert, Annick Picard, Frédéric Sire, Patrice Vayne.

Les candidats étant au nombre de 9, tous sont élus à l'unanimité.

Fin de la réunion à 21h15.

Le Maire,

Guy FEREZ